



**LES ORIGINES DE GRENOBLE**

---

Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*,  
(Section Lettres-Droit. — 2<sup>m</sup> trimestre 1929).

---

*à Monsieur Pottier, membre de  
l'Institut. Hommage respectueux*

*Müller*

**H. MÜLLER**

Conservateur du Musée Dauphinois

---

**LES**

**ORIGINES DE GRENOBLE**

---

Sa formation depuis l'époque gauloise  
jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle,  
d'après les documents extraits  
de son sous-sol

---

**GRENOBLE**  
**ÉDITIONS B. ARTHAUD**  
Succr de J. REY

---

1950

LE VRAY PORTRAICT DE LA VILLE DE GRENOBLE

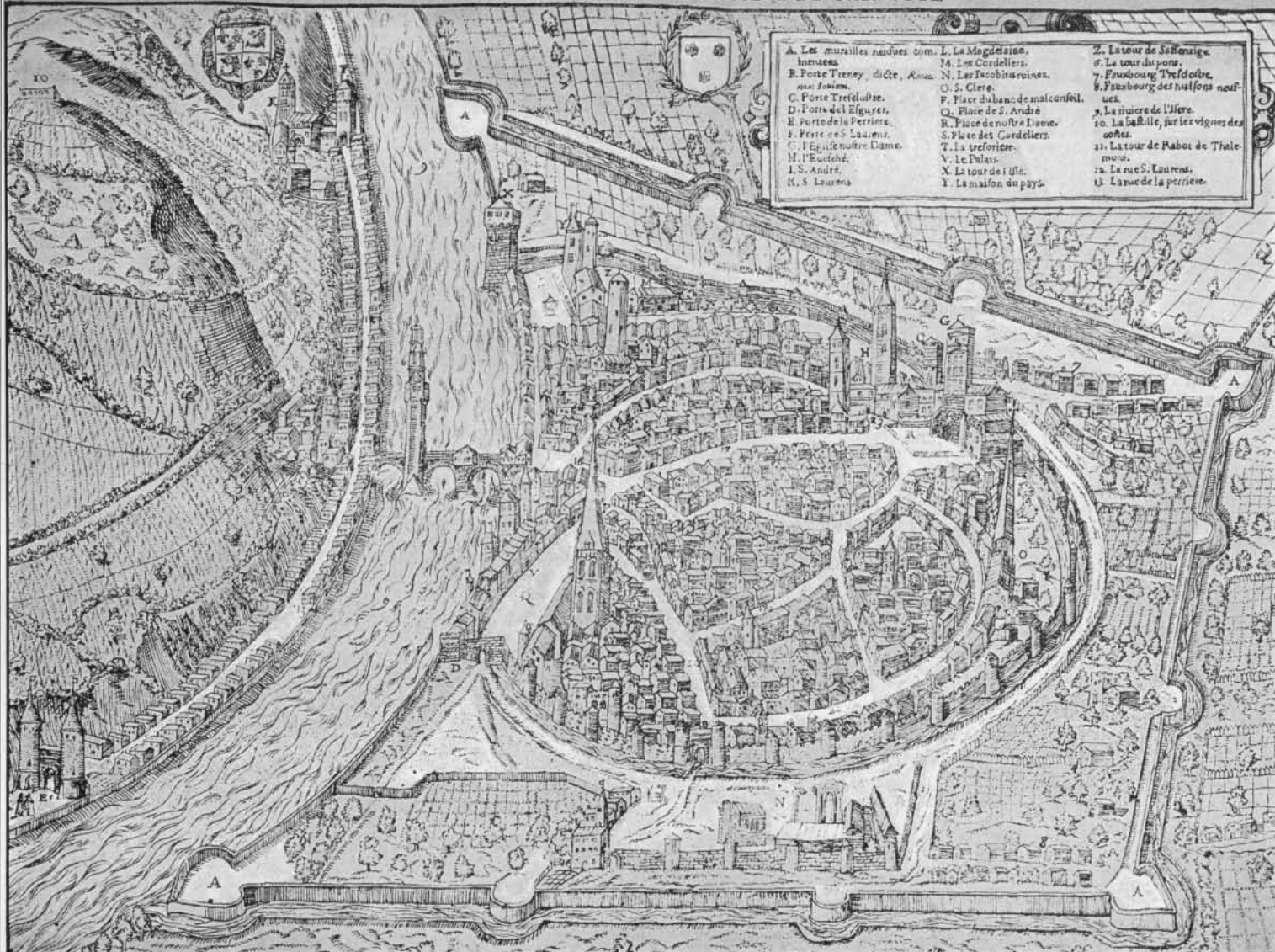


Fig. 1. — LE PLAN DE GRENOBLE EN 1530.

Cliché Duchemin.

On y remarque une grande partie de l'enceinte de Dioclétien (270) avec les tours qui la défendent.

(Extrait de la *Notice historique sur les fortifications de Grenoble*, de A. de Rochas d'Aiglun [*Bull. Acad. Delphinale*, 1872].)

---

# LES ORIGINES DE GRENOBLE

---

*Sa formation depuis l'époque gauloise  
jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle,  
d'après les documents extraits de son sous-sol*

Par **H. MÜLLER**,  
Conservateur du Musée Dauphinois \*.

---

Au début de cette étude, il est nécessaire de donner une description du site dans lequel fut fondé *Cularo* et un aperçu de l'état actuel de nos connaissances sur les hommes qui l'ont fréquenté dans les temps les plus anciens.

Si nous considérons les premiers vestiges de l'industrie humaine trouvés dans la région, nous constatons qu'aucun d'eux n'est antérieur au dernier recul glaciaire qui a découvert la vallée de l'Isère; les plus anciens d'entre eux ont dû appartenir à de rares chasseurs méridionaux, armés de silex taillés, qui venaient plus ou moins périodiquement estiver dans la vallée; les hommes plus récents, qui utilisaient la Pierre Polie et ensuite le Bronze et qui savaient fabriquer des vases en terre, n'ont eux-mêmes laissé que de rares et pauvres vestiges. En particulier, on ne trouve aucune sépulture antérieure au IX<sup>e</sup> siècle avant notre ère au-dessus de l'altitude de 1000 mètres, ce qui autorise à conclure que, jusqu'à la fin de l'âge du Bronze, il n'y a probablement pas eu dans la région d'habitat permanent

en altitude élevée : les sépultures, surtout lorsqu'elles sont groupées, indiquent un habitat permanent.

Ce n'est qu'au premier âge du Fer, qui a commencé chez nous vers 900 avant notre ère, que l'on peut assurer que le pays était occupé par des tribus sédentaires.

Rochefort, Varcès, Pariset, La Monta, La Tronche, Meylan et Grenoble nous en ont fourni des preuves, mais combien modestes et peu nombreuses. Tous les vestiges connus de ces époques émanent de populations clairsemées. Au-dessus de 1200 à 1500 mètres, ils sont extrêmement rares.

Quelles sont les causes biologiques principales de cet état de choses ? Nous répondrons, sans hésitation, le site et le milieu. Grenoble est entouré de hautes montagnes d'un parcours autrefois difficile, coupées de ravins profonds où s'écoulent des torrents fougueux et où les grandes forêts, sans être un obstacle sérieux à la marche de l'homme, étaient fréquentées par une faune nombreuse, souvent redoutable ; des hivers longs et rudes contribuaient à rendre ces sites peu favorables à l'habitat humain.

La plaine, dans laquelle l'Isère et le Drac enchevêtraient leurs méandres, offrait un mélange de marais, de bancs de sable et de cailloux, fréquemment bouleversés par les changements de lit de ces cours d'eau ; il en résultait un parcours laborieux et précaire quand il fallait passer d'un bord à l'autre de la vallée.

La cause déterminante de l'établissement humain sur l'emplacement de Grenoble, dès les premiers pas de l'homme dans la région, fut la nécessité de trouver un point fixe, un nœud de route, un passage entre des zones géographiquement très différentes. C'est ce qu'a si bien démontré M. R. Blanchard<sup>1</sup>. Il est reconnu que l'on franchit plus facilement une rivière au point où ses eaux sont rassemblées en un seul lit que lorsqu'elle est éparpillée en plusieurs bras changeant de place à chaque crue ;

---

<sup>1</sup> *Grenoble, Etude de Géographie urbaine*, 1 vol. in-8°, A. Colin, Paris, 1911.

un gué n'offre qu'un passage précaire, généralement inutilisable lors des crues; il est donc préférable d'avoir un point fixe pour la traversée : c'est ce qu'offrait le site primitif de Grenoble. Pour aller des collines de la rive droite à celles d'Eybens ou de Seyssins, sur la rive gauche, le point le plus commode pour traverser l'Isère était au pied du Rachais, un peu en amont du confluent du Drac à cette époque.

A ce point de passage aboutissaient quatre pistes rayonnantes : l'une allait vers la Maurienne; l'autre, vers l'Oisans; une troisième, vers le Sud-Ouest, et la quatrième, vers le Nord; Grenoble eut donc pour origine un nœud de routes et un lieu de passage.

Dans toute la partie de Grenoble où se trouvent la rue Saint-Joseph, la rue Champollion, la place de Verdun, le quartier Très-Cloîtres, le Musée-Bibliothèque, etc..., le sous-sol est généralement formé de graviers et de vase déposés par l'Isère. Le reste de la vieille ville et surtout la nouvelle ont leur sous-sol formé par les dépôts du Drac retrouvés souvent en couches puissantes, du quartier de la rue de la République à l'extrémité de la rue Lafayette. C'est sur le gravier du Drac que se sont installés les premiers occupants, au moins trois cents ans avant notre ère, nous en donnons les preuves matérielles plus loin<sup>2</sup>. Le gravier de l'Isère contient surtout des petits galets de quartz blanc, mêlés à d'autres très noirs qui proviennent de noyaux durs inclus dans les ardoises de la haute Isère. Cet ensemble est très facile à distinguer des alluvions du Drac, beaucoup plus volumineux et constitués par des grès durs, des calcaires gris solides, des spilites multicolores, des serpentines et toute la gamme des roches dures du massif de l'Oisans<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Qui sait si le Grenoble préhistorique n'a pas débuté sur un rocher, surgissant de la plaine ancienne, en face de la Ferrière actuelle, et aujourd'hui enfoui sous 8 à 10 mètres et plus d'alluvions ?

<sup>3</sup> M. Raoul Blanchard, dans *Grenoble, Etude de Géographie urbaine* (*op. cit.*), indique, p. 47, qu'en 1674 le Drac passait devant la porte Créqui, pour se jeter dans l'Isère. Cette porte s'élevait entre la Justice de paix (ancien hôtel Belmont) et le pont de la Porte de France.

Une théorie longtemps en faveur n'admettait un habitat, *avant notre ère*, que sur la rive droite de l'Isère, où l'on trouve actuellement la Perrière, Chalemont et le faubourg Saint-Laurent. M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, prétendait que ce quartier rive droite, berceau de Cularo, était un oppidum gaulois et l'origine de notre ville; ce dernier point peut être accepté, mais l'hypothèse d'un oppidum à la Perrière et à Saint-Laurent est à rejeter. Il était facile de constituer un camp retranché sur l'emplacement occupé actuellement par la vieille ville, rive gauche, alors qu'il fallait remonter, rive droite, jusqu'à la Bastille pour trouver l'assiette d'un point défendable ou fortifiable, du reste très exigué<sup>4</sup>.

Les nombreux terrassements effectués pendant la dernière guerre sur la plate-forme de la Bastille, en vue d'exercer les mobilisés, nous ont permis de recueillir un petit fragment de silex taillé, de rares débris céramiques de l'âge du Fer et quelques morceaux de tuiles et d'amphores romaines, faibles témoins de séjours humains peu importants en ce lieu.

Un oppidum peut être à la fois un habitat permanent et un refuge pour les populations voisines.

Le type de l'oppidum se retrouve dans beaucoup de nos villages rhodaniens et provençaux perchés sur une colline et entourés de murailles défensives. L'oppidum de Saint-Loup, au-dessus de Vif, et le Grand-Rochefort, entre le Pont-de-Claix et Varcès, en sont des exemples. Le sommet de Rochefort a été habité depuis l'époque de la Pierre Polie jusqu'au x<sup>e</sup> siècle probablement : le rocher à pic d'un côté et un rempart de terre et de blocs sur la face Est accessible en faisaient une forteresse aisément défendable. Grenoble, rive gauche, avec une palissade entourée d'un fossé dont les terres avaient été rejetées dans l'en-

---

<sup>4</sup> A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble* (Grenoble, Gratier, 1888, in-8°). — M. Prudhomme, plaçant un oppidum sur l'emplacement de Saint-Laurent et de la Perrière, rive droite, ne tenait pas compte, comme le fait remarquer M. Raoul Blanchard, que Chalemont, rive droite, est autre chose que Cularo, rive gauche, qui garda ce nom jusqu'au passage de Gratien en 379.

ceinte, constituait réellement un oppidum, un habitat fortifié.

En cas d'inondation atteignant l'assiette du camp retranché, sa population pouvait toujours, avec plus ou moins de difficultés, gagner la rive droite, quitte, lorsque le danger était passé, à revenir rive gauche pour réédifier les fragiles cabanes et les palissades protectrices<sup>5</sup>.

Il faut bien se rendre compte que, dans un habitat où s'accumulent les débris d'alimentation, les pots cassés, les cendres des foyers, les matériaux apportés pour les huttes et ceux qui ont été extraits du fossé protecteur, le sol s'exhausse rapidement et peut dominer utilement le terrain environnant.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la fin de la période proto-historique, au deuxième âge du Fer, qui a débuté vers le v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Grenoble rive gauche était habité; les débris céramiques et métalliques signalés plus loin en font foi.

Les traces d'un petit refuge situé presque sur le sommet du Rachais ont été découvertes il y a une vingtaine d'années par M. V. Piraud; mais ce point était trop éloigné de la rivière. Les quelques fouilles que nous y avons pratiquées ne nous ont pas permis de le dater d'une façon exacte; nous avons seulement constaté qu'il était encore fréquenté au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'opinion très nettement en faveur aujourd'hui (celle de M. Raoul Blanchard notamment), c'est que Cularo était sur la rive gauche, pendant que, sur la rive droite, Chalemont existait concurremment, mais probablement très distinct.

Chalemont et Cularo sont des dénominations très anciennes; elles ont dû être employées à peu près en même temps. Nous n'avons pu trouver bibliographiquement les preuves démontrant l'antériorité du terme Cularo par rapport à celui de Chalemont. Néanmoins, M. Esmonin estime que le nom de Cularo

---

<sup>5</sup> Dans *Grenoble, Etude de Géographie urbaine*, M. Raoul Blanchard indique que les places aux Herbes et Claveyson, les rues Pérollerie, Brocherie et des Clercs, etc., forment dans la vieille ville un flot qui a été épargné dans les grandes crues des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

est le plus ancien et antérieur aux Romains. Il a été appliqué à un lieu-dit celtique, sans impliquer nécessairement une agglomération fixe d'habitants. L'auteur de cette remarque ne croit pas que Chalemont soit un terme d'origine celtique. En tous cas, ces deux habitats, lorsqu'ils ont pu exister, se complétaient en raison du site.

Ensuite, sous les empereurs, Grenoble fut un *Vicus* de la  *cité*  de Vienne <sup>6</sup>.

Cularo et l'Allobrogie furent séparés de la Narbonnaise sous Hadrien.

---

#### La vie à Cularo (rive gauche) depuis 300 avant notre ère.

Connaissant le site de Grenoble et les raisons qui l'ont fait choisir, pouvons-nous évoquer le genre de vie qui s'y déroulait déjà 300 ans et plus avant notre ère ? Il a dû se passer dans le Grenoble gaulois ce qui s'est produit dans les villages de la même époque de la vallée du Buech, de la Durance, du Rhône, etc... Il y avait déjà homogénéité de gestes aux époques précédentes dans les grottes et oppida des alentours ; à Grenoble, il ne pouvait par la suite en être autrement. Cularo étant un lieu de passage, de halte, une tête de pont, sur un nœud de routes, il en résulta forcément, l'intérêt aidant, un péage, où les chefs des deux agglomérations percevaient des droits de

---

<sup>6</sup> Le *Vicus* dans les campagnes représentait un village, par opposition à la villa, habitation isolée d'une famille. Il y avait le *Vicus* rural, village, bourgade ; le *Vicus*, quartier d'une ville, et même le *Vicus*, maison de rapport.

Cularo et ensuite Gratianopolis était *Vicus* de la  *cité*  de Vienne, mais un *Vicus* fortifié. Grenoble, demeuré longtemps simple *Vicus*, pouvait être néanmoins le siège d'une population importante.

Le *Vicus* était soit le centre, soit l'une des subdivisions de la circonscription territoriale d'un *Pagus*.

La  *cité*  de Vienne, très vaste, comprenait, entre autres, toute l'Allobrogie, jusques et y compris Genève.

passage sur les hommes, les marchandises et les animaux en déplacement.

Un poste douanier, pour la perception du 40<sup>e</sup> des Gaules, y fut établi sous la domination romaine.

Il y avait donc des établissements destinés à abriter passagers, animaux et marchandises, des changeurs, des auberges, des lieux de plaisir, des artisans fournissant les équipements des bêtes de somme, ainsi que tout ce qui était nécessaire aux voyageurs.

Il y avait sûrement une force armée, probablement locale, destinée à assurer l'ordre et à veiller à la sécurité de tous. Il devait y avoir, sinon des temples, du moins des autels ou des oratoires, où les dévots de telle ou telle divinité venaient s'incliner avant d'entreprendre un voyage. Ces autels avaient des desservants, étaient entourés de vendeurs d'offrandes. Huttes, cabanes en pierres sèches, hangars, écuries ont dû s'étaler sur un large espace, vraisemblablement dans l'oppidum protégé par des palissades et un fossé.

Là était sûrement le lieu dont a parlé Plancus dans sa lettre à Cicéron en 43 avant J.-C. et non pas à Saint-Laurent, dominé de partout et facile à investir, comme Lesdiguières l'a bien fait voir en 1590.

Des marchés et des foires périodiques importants ont dû se tenir dans Cularo; les vastes espaces libres de la rive gauche pouvaient en bonne saison s'y prêter aisément. Ces foires ont du reste subsisté jusqu'à notre temps; elles se sont tenues longtemps place du Breuil, la place Grenette actuelle, qui est encore le forum grenoblois.

Nous pouvons même supposer avec quelque vraisemblance que la navigation sur l'Isère, par radeaux tout au moins, devait déjà exister; les relations du pays et des Alpes avec le bas Rhône étaient certainement en puissance <sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Il y eut des utriculaire sur la Durance et sur le Rhône, cela était possible aussi sur l'Isère. En 1865, il y avait encore des barques monoxyles sur

Nous avons recueilli dans le sous-sol grenoblois des débris céramiques *importés* d'Italie et du Midi de la France. Ces débris, avec quelques monnaies frappées au loin découvertes à Grenoble, à La Tronche, aux Balmes de Fontaine, à Rochefort, démontrent des relations anciennes s'étendant depuis 300 ans au moins avant notre ère et continuées jusqu'à la fin de la domination romaine<sup>8</sup>. Dans les travaux de fondation de la pharmacie Puy, 1, rue Sainte-Claire (rue Pierre-Duclot actuelle), nous avons même observé, en place, un fragment céramique, dont les similaires ne se rencontrent que dans la province de Constantine. C'est un débris d'assiette en pseudo-samien orné de palmettes imprimées en creux que l'on peut dater du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère (au Musée Dauphinois).

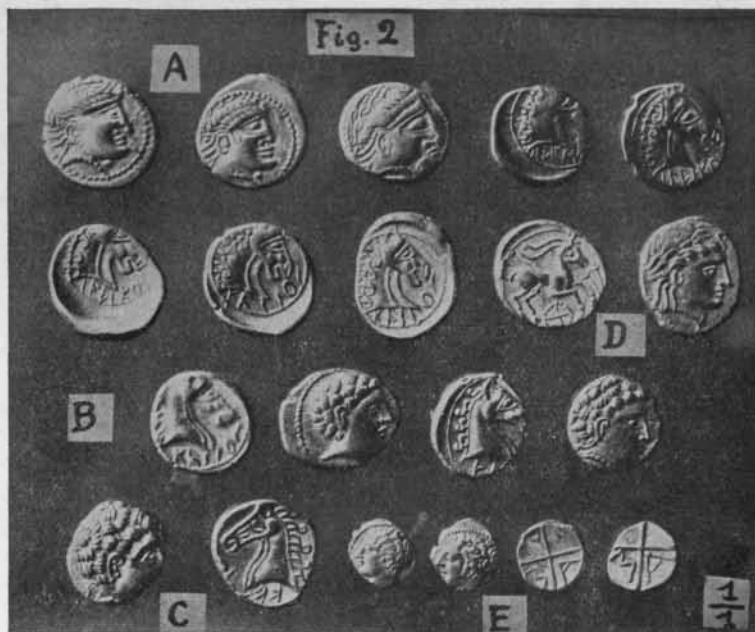
Une fibule provenant de l'Herzégovine, découverte dans la rue Président-Carnot, vient confirmer l'existence de ces relations lointaines sous la République romaine. Déchelette l'a datée de 250 à 200 avant notre ère. Il est également logique de penser que les Grecs de Marseille ont entretenu des relations commerciales dans toutes les Alpes, et il est curieux de noter en passant la grande diffusion de la monnaie de Nîmes au crocodile, sous le règne d'Auguste, indice de vastes relations (33 à 7 avant J.-C.). Sassenage, Rochefort, Grenoble nous en ont donné un nombre important : Grenoble 3, Sassenage 2, Rochefort 13, et il en a été découvert d'autres aux environs. Les monnaies gauloises de La Tronche (fig. 2)<sup>9</sup>, attribuées aux Salasses (vallée

---

le lac de Paladru ; il est logique de penser que ce type d'embarcations robustes a également rendu des services à Cularo. De plus, un bac à traîlle était facile à établir. C'est, du reste, dans l'art de passer les rivières, un moyen d'un usage extrêmement ancien et universellement connu.

<sup>8</sup> Le sous-sol grenoblois nous ayant fourni des monnaies et surtout des débris céramiques identiques à ceux qui ont été trouvés sur Rochefort, à Fontaine, à Seyssinet, à La Tronche, etc., nous avons la preuve de l'existence du centre habité qui devint Grenoble, autour duquel, comme actuellement, s'égaillaient de petits groupes d'habitats. Cela depuis 300 ans avant J.-C.

<sup>9</sup> H. Müller, *Un petit trésor de monnaies gauloises associées à quelques obolos marseillaises, de La Tronche (Isère)* (Bull. Soc. Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie, Grenoble, Allier, imp., 1913-1919).



Cliché Müller.

Fig. 2. — MONNAIES GAULOISES DE LA TRONCHE (1911).

- A. Avers au type d'Apollon. Revers, buste de cheval, avec les légendes IALIKOVASI sur 12 pièces (A) et KASIOS sur 10 pièces (B).  
 D. Pièces des Allobroges au bouquetin.  
 E. Oboles de Marseille.



Cliché Müller.

Fig. 3. — 1. As de Vienne (Rochefort). — 2. Denier celtibérien. — 3. P. B. d'Auguste (Grenoble). — 4. Type des quinaires gaulois de Rochefort et de Saint-Laurent-du-Pont. — 5. As de Lyon (Grenoble). — 6. As de Nîmes (Grenoble et Rochefort). — 7. Oboles de Marseille (La Tronche et Rochefort).

d'Aoste, Piémont), le denier celtibérien trouvé à Grenoble, une monnaie grecque de Marseille, les quinaires voconces au cavalier combattant, d'environ 100 avant J.-C., associés à des deniers de la République romaine (Villette, près de Saint-Laurent-du-Pont)<sup>10</sup>, sont autant de preuves de relations entre des pays éloignés, Cularo étant lieu de rencontre et d'échanges<sup>11</sup> (fig. 2 et 3). Il est donc certain que lorsque Plancus data sa fameuse lettre à Cicéron en 43 avant J.-C., Cularo était sinon une ville prospère, du moins un centre d'activité important.

A partir d'Auguste, le mouvement commercial n'a pu que grandir, et du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère à la fin du III<sup>e</sup>, notre ville a reçu les meules en lave de provenance italienne ou auvergnate, les vases en pierre ollaire du Piémont et de la région de Côme, les grandes amphores de Vienne et de Lyon, les vases sigillés, imités du samien, des fabriques du Rouergue et de l'Auvergne et peut-être d'Italie. La verrerie venait de loin; il devait arriver également du dehors certaines étoffes; nous ignorons trop de choses de ce lointain passé pour donner de plus grandes précisions, mais nous en savons assez pour affirmer qu'un commerce important, dont les croisements se faisaient à Grenoble, devait donner dans notre ville un caractère particulier à la vie locale.

Si nous arrivons aux premiers temps barbares, nous voyons encore l'importation de ces lourds cercueils monolithes en pierre blanche de la région de Beaucaire, qui ont bien pu être apportés par voie d'eau en remontant le Rhône et l'Isère en saison favorable. Leur poids varie entre 300 et 400 kilogrammes. Un de ces cercueils, pour un enfant, a été détruit au bout de la Grande Rue, place Saint-André, lorsque l'on construisit l'égout

---

<sup>10</sup> H. Müller, *Le trésor de deniers consulaires et de quinaires gaulois de Villette, commune de Saint-Laurent-du-Pont (Isère)* (Bull. Acad. Delphinale, 1922).

<sup>11</sup> Une obole de Marseille a été recueillie sur l'oppidum de Rochefort (fouilles non décrites). H. M.

en 1880, et le cimetière de La Tronche en recèle beaucoup dans son sous-sol.

De plus, les fauves abondants dans les forêts voisines ont dû déterminer un commerce important de peaux et de fourrures; la transhumance locale, indigène (et peut-être étrangère?), entraînant la pratique de l'élevage, a suscité des mouvements d'hommes, d'animaux et d'argent intéressants.

### L'enceinte romaine.

Lorsque, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, de 288 à 292, sous Dioclétien et Maximien Hercule, on construisit les murs d'enceinte, qui subsistèrent jusqu'en 1591, le périmètre de la ville située rive gauche fut fortement diminué, nous en verrons la preuve plus loin.

C'est à la suite des invasions des barbares d'outre-Rhin que des mesures générales furent prises dans les Gaules pour fortifier les villes et leur permettre de résister aux envahisseurs<sup>12</sup>. De 270 à 295, toute la Gaule vit ses villes ceinturées de murailles dans lesquelles furent englobés précipitamment tous les matériaux qui pouvaient servir à la maçonnerie : monuments civils, funéraires, édifices publics fournirent leur contingent de matériaux pour édifier les murailles des villes.

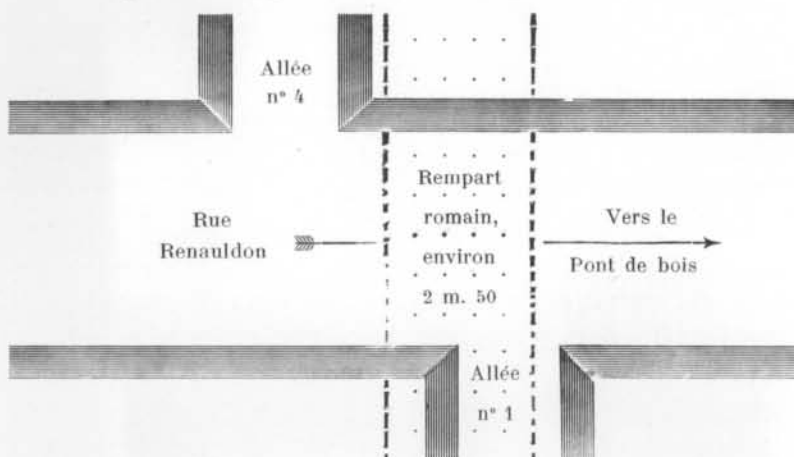
En 1890, lors de la restauration du Palais de Justice, on eut beaucoup de peine à détruire une portion importante de la muraille romaine. Un autre tronçon, de 8 à 9 mètres de longueur et de plus de 2 mètres d'épaisseur, a été trouvé là renversé, le sommet tourné vers l'Isère; on s'explique difficilement

---

<sup>12</sup> On peut être certain qu'avant les murailles élevées autour de Grenoble, sous Dioclétien, l'habitat de la rive gauche de l'Isère était entouré d'un fossé et d'une levée de terre couronnée d'une palissade. Dans tous les pays et dans tous les temps, il en a été ainsi. Grenoble (Cularo) ne pouvait constituer une exception.

ce qui a pu causer la chute d'un mur de 2 m. 50 d'épaisseur<sup>13</sup>.

Dans la rue Cujas, on retrouverait sûrement la base de ce mur, ce qui permettrait de repérer, proche le n° 1 et les galeries Laforge de la rue du Palais, une portion du rempart à hauteur entière enclose dans les constructions modernes. En 1921 ou 1922, un travail exécuté rue Renaudon, dans la chaussée, a remis au jour le rempart romain, à peu près dans l'axe du n° 1.



Rue Renaudon, point où le rempart romain recoupe la rue, en sous-sol.

De là, la muraille suivait la rue Chenoise, sous le massif des maisons aux numéros impairs entre les rues Brocherie et Chenoise, pour venir aboutir à l'extrémité de la place Notre-Dame, entre les n° 4 et 6, où se trouvait la porte Herculea.

En 1928, à la fin du mois de juillet, des travaux entrepris pour l'érection d'un chalet de nécessité place Notre-Dame ont mis au jour le rempart à moins de 0 m. 50 de profondeur. Il était revêtu de ses deux parements en moellons smillés, constituant ce que l'on appelle le petit appareil romain. La largeur

<sup>13</sup> On ne peut penser qu'à un affouillement de la base du mur par l'Isère et il est concevable que cette action se soit produite avec une grande intensité, lors de l'inondation survenue en 1219, à la suite de l'écoulement subit du lac Saint-Laurent. Ce lac s'était formé après l'obstruction de la Romanche, au-dessus de Livet, par des rochers descendus des montagnes de la Voudène et de l'Infernet.

totale du rempart était de 2 m. 50. Devant la résistance de cette maçonnerie extrêmement solide, l'entrepreneur a dû porter ses travaux à gauche, en prolongement de l'ancien évêché, sous les murs duquel une voûte avait été construite pour éviter qu'ils fussent fondés sur le rempart romain. On voit encore le rempart, en place, dans le sous-sol de l'ancien évêché, puis entre le chœur de la cathédrale et la rue Fer-à-Cheval et derrière les maisons de la place des Tilleuls, dans la cour des OEuvres de la Providence, où l'on distingue les vestiges de deux ou trois tours.

Le tracé du mur passe ensuite sous la rue Bayard, coupe la rue de la Paix, côtoie parallèlement la façade Sud du marché de la place Sainte-Claire, traverse cette place au bout de la rue Alphan, ancienne rue Pertuisière, au point où fut ouverte vers 950 la porte du même nom, et atteint la rue Lafayette vers le n° 14. En 1886, lors de l'adduction des eaux de Rochefort, le rempart fut coupé devant la librairie Drevet. De la montée du n° 17 de cette rue, on aperçoit des tours qui pourraient bien indiquer le tracé du mur romain. De là, un coude menait la muraille à la porte Traine ou Jovia, démolie en 1591, et dont Aymar Rivail a fait un croquis qui nous est parvenu.

Le mur romain a été retrouvé lorsqu'on a construit le cinéma Familia en 1913; il sert de fond à la scène. A la fin du xv<sup>e</sup> siècle, une ouverture avait été pratiquée dans la muraille par Jean Rabot, premier conseiller au Parlement, pour qu'il pût, dit-on, accéder à une propriété qu'il possédait extra-muros.

Il y a un demi-siècle, on a découvert dans le sous-sol d'une pâtisserie, Grande-Rue, 12, des substructions romaines importantes.

Dans la Grande-Rue, au n° 20, on voit dans la cour une inscription romaine scellée dans le mur : c'est l'épithaphe de Q. Scribonius et de sa femme Iulia Gratilla <sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> *C. I. L.*, XII, 2289, et *Catalogue des Inscriptions Romaines*, Grenoble, Allier, 1927.

Q · SCRIBÓNIO  
 VOL · LVCVLLÓ  
 ET · IVLIAE · LVCI  
 FIL · GRATILLAE  
 VXSÓRI

Q(uinto) Scribonio Vol(tinia) (tribu) Lucullo et Iuliae Luci(i) fil(iae) Gratillae uxori.

« A Quintus Scribonius Lucullus, de la tribu Voltinia, et à Iulia Gratilla, fille de Lucius Iulius, sa femme. »

De cette allée du n° 20, on accède à la maison du D<sup>r</sup> Gagnon, aïeul maternel de Beyle-Stendhal, qui possédait une terrasse ayant vue sur le Jardin de Ville.

Cette terrasse est formée par une portion du rempart romain; il vient, après un nouveau coude, limiter le fond d'une cour située derrière l'ancien local du Syndicat d'Initiative, qui était situé dans le Jardin de Ville, à l'angle Sud-Est, proche du passage qui conduit sur la place Grenette.

Au cours du mois de juin 1929, des travaux de réfection pratiqués dans les magasins de nouveautés Gigarel ont mis à jour, entre le n° 20 de la Grande-Rue et la place Grenette, une fraction du rempart romain atteignant par endroits, sans son parement de moellons, 2 m. 90. Cette épaisseur en ce point est justifiée par le voisinage de la porte Traine, qui occupait vraisemblablement l'entrée de la Grande-Rue.

Derrière la librairie Arthaud, Grande-Rue, n° 23, le rempart a également été retrouvé.

Continuant en droite ligne, la muraille aboutissait à la tour de la Trésorerie, à l'angle de la Salle des Concerts et de l'Hôtel de Ville. Cette tour a été bâtie sur une base romaine, très épaisse, sur un angle du rempart en bordure de l'Isère. Au début de l'année 1928, des travaux exécutés dans la base de la tour ont mis à jour le mur romain jusqu'à 3 mètres de hau-

teur; la municipalité a fait entailler la muraille en retrait, en forme de fenêtre, pour en montrer la texture et y a fait placer une inscription.

Du 4 au 9 juin 1922, lors des travaux d'agrandissement du théâtre, le mur fut retrouvé à 0 m. 30 sous la chaussée et dégagé en un point sur 2 mètres de profondeur. Sa largeur est encore de 2 m. 50.

Le mur romain a été retrouvé en juillet 1924 dans la rue Guy-Pape : il avait en ce point 4 mètres d'épaisseur<sup>15</sup>. En 1889, les travaux de fondation de la partie du Palais de Justice qui borde cette rue ont fait découvrir près du mur une grande quantité d'amphores brisées (il y avait peut-être là un port), des tuiles et autres débris. Nous avons recueilli là deux fragments importants de chenets en terre cuite d'un type gaulois très rare. Ces débris sont au Musée Dauphinois, ainsi que tout ce que nous avons trouvé à Grenoble depuis 1889.

### Portes romaines.

Elles étaient au nombre de deux.

La porte Viennoise ou Herculea, du nom d'Herculeus donné

---

<sup>15</sup> Le mur romain avait généralement 2 m. 50 d'épaisseur au niveau du sol, et davantage en fondations; il était, à sa partie inférieure, composé de gros cailloux du Drac, cimentés d'un mortier de chaux grasse et de brique pilée; la partie supérieure était revêtue de deux parements en petit appareil. Cet appareil était constitué par des assises régulières de petits moellons rectangulaires dits *smillés*, épannelés au marteau; chaque assise mesurait de 0 m. 12 à 0 m. 15 d'épaisseur. Entre les deux parements se trouvaient pêle-mêle, au milieu d'une masse de cailloux du Drac, toutes sortes de débris de grès, de calcaire de la porte de France, de fragments de marbre, voire d'amphores, de tuiles, de meules en lave, et, en certains points, de débris de monuments et d'inscriptions. Le pavage qui borde la chapelle de Sainte-Marie-d'en-Bas, à l'Est, est fait de cailloux du Drac encore enrobés de ciment romain, sûrement recueillis lors d'une démolition partielle du rempart, entre les années 1650 et 1655.

à l'empereur Maximien, était située au Nord de la place Notre-Dame actuelle, près de la rue Chenoise.

Cette porte, construite de 286 à 292, d'après Aymar Rivail, a été démolie en 1804; elle portait une inscription, dont voici le texte latin d'après le Catalogue des inscriptions romaines du Musée Dauphinois.

*1<sup>re</sup> ligne :*

D(omini) n(ostri), imp(eratores) Caes(ar) Gaius Aurel(ius) Valerius *Diocletianus*, p(ater) p(atriciae), invictus Augustus, et imp(erator) Caesar Marcus Aurel(ius) Valerius *Maximianus* pius, felix.

*2<sup>e</sup> ligne :*

Invictus Aug(ustus), MVRIS CVLARONENSIBVS cum interioribus aedificiis providentia sua institutis adque (*sic*) perfectis, portam.

*3<sup>e</sup> ligne :*

a) Viennensem Herculeam vocari iusserunt (porte voisine de l'évêché).

b) Romanam Ioviam vocari iusserunt (porte de la Grande-Rue).

Voici la traduction :

Nos maîtres, l'Empereur César Gaius Aurelius Valerius Diocletianus, Père de la Patrie, Invincible Auguste.

Et l'Empereur César Marcus Aurelius Valerius Maximianus, Pieux, Heureux, Invincible, Auguste, après l'achèvement des murs de Grenoble et des bâtiments intérieurs, élevés par leur prévoyance, ont donné à la porte Viennoise le nom de porte Herculea, — à la porte Romaine le nom de porte Iovia.

On croit que la pierre portant la première inscription a été employée dans les fondations de la maison située place Notre-Dame, n° 6, dite « maison des colonnes »; un fût de ces co-

lonnes, deux d'après certains auteurs, proviendraient de la démolition de la porte Viennoise. C'est la maison où se trouve la tour de Clérieux.

La porte Iovia, qui devint la porte Trainie, était située place Grenette actuelle, à l'extrémité de la Grande-Rue; elle a été démolie en 1591. Une inscription semblable à celle de la porte Viennoise y était gravée, avec, à la fin, la variante « ont donné à la porte du côté de Rome le nom de porte Iovia ». Les matériaux provenant de sa démolition servirent à construire la première porte de Bonne, qui était située à l'entrée de la rue Saint-Jacques. La porte Pertuisière, ouverte sur l'emplacement de la rue du même nom, aujourd'hui rue Alphand, datait de 950<sup>16</sup>.

#### Statues. — Temples.

D'après Prudhomme<sup>17</sup>, Diane et Mars eurent leurs temples et leurs statues à Cularo, mais on ne peut en indiquer les emplacements. Un ancien soldat légua en mourant sa petite fortune pour couvrir le temple de Diane<sup>18</sup>.

Cularo possédait-il un cirque, un théâtre ? Rien ne nous autorise à l'affirmer. Si Grenoble a eu son théâtre, comme tant d'autres villes de la Gaule romaine (Orange, Vienne, Vaison), c'est sur la rive droite, adossé à la montagne, qu'il a pu se trouver, et c'est derrière la Perrière et Saint-Laurent que l'on devrait en découvrir les restes.

On sait, par une inscription aujourd'hui perdue, découverte en 1591 dans les démolitions de la porte Trainie, qu'un certain Decmanius Caper, sous-préfet de la cavalerie, légua à Cularo 50.000 sesterces, environ 8.500 francs, pour élever des statues à

<sup>16</sup> Cette porte était très étroite, d'où son nom dérivé de pertuis.

<sup>17</sup> A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble*.

<sup>18</sup> Allmer, *Inscript.* 89, t. I, p. 427-428.

Mars et à Saturne. Ce fonctionnaire eut, dit-on, sa statue équestre à Cularo.

Dans cette inscription, il était question de tuiles de bronze offertes par le même donateur, probablement pour couvrir un temple. Mais on n'est pas fixé sur la désignation des statues érigées à cette occasion, pas plus que sur celle qui aurait été ensuite élevée à Decmanius.

### La crypte de Saint-Laurent.

Cette crypte est située rue Saint-Laurent, sous l'église du même nom. En visitant ce monument, les archéologues ont l'habitude de l'examiner au point de vue de sa destination primitive et de l'époque de sa construction. MM. Marcel Reymond et Charles Giraud ont savamment discuté sur cette crypte, et leur étude publiée en 1893 est certainement le meilleur travail qui ait été fait sur ce sujet<sup>19</sup>.

L'hypothèse émise par ces auteurs concernant l'érection de l'édifice primitif, non en crypte, mais hors du sol, est très plausible. Nous ne pouvons pas résumer ici leur étude, mais voici ce que nous pensons du monument : quel que soit le moment de l'époque gallo-romaine où il a été construit, il faut remarquer que ses murs sont de facture romaine, les chaînages de briques et le mortier en sont caractéristiques.

L'ancien couloir voûté, construit à peu près tout en tuf, qui reliait l'édifice avec l'église Saint-Laurent est romain. On remarque dans l'escalier une colonne composée de trois fragments romains, de grosseurs et de matériaux différents. Le fût supérieur perce la voûte de tuf, par suite d'un remaniement très ancien.

---

<sup>19</sup> M. Reymond et Ch. Giraud, *La chapelle Saint-Laurent à Grenoble* (Bull. Archéol., n° 1, 1893).

Les vingt grandes colonnes de la chapelle, inégales de diamètre et de hauteur, les unes en poudingue, les autres de calcaires variés, comme les quatre colonnettes de l'absidiole également dissemblables, montrent le remploi de matériaux anciens. Cinq colonnes en pierre blanche de l'Echaillon, qui sortent de l'atelier du sculpteur grenoblois Sappey, ont remplacé (en 1851, dit-on), lors de la restauration du monument, celles qui étaient en trop mauvais état<sup>20</sup>. Les socles, les chapiteaux et surtout les abaqes ont été façonnés avec de grandes différences d'épaisseur pour permettre l'utilisation des colonnes, qui sont romaines. Elles proviennent d'un édifice plus ancien à destination primitive inconnue. Elles ont été utilisées et adaptées lorsque, au début du VI<sup>e</sup> siècle, sa réfection a amené sa transformation en chapelle chrétienne. Les chapiteaux sont nettement du VI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>, alors qu'il est difficile de faire descendre jusqu'à cette époque l'appareillage, les chaînages de briques et le mortier romain.

Temple païen ? Telle fut peut-être la première destination de l'édifice. Il n'a jamais été une crypte; la hauteur de la voûte (5 m. 65) s'y oppose.

### Un monument inconnu.

Dans la propriété de M<sup>me</sup> Carrière-Champollion, près des carrières abandonnées de la Porte de France, tout en haut, sous les murs du fort Rabot, au-dessus de la maison de Guy Pape, il y a une citerne, ou plutôt un puits d'époque romaine. La route de Vienne passait devant la maison de Guy Pape, après avoir contourné la colline où se trouve actuellement la tour de Rabot.

<sup>20</sup> D<sup>r</sup> Albin Gras, *Matériaux employés dans les anciens monuments de Grenoble* (Bull. Soc. de Statistique, t. II, livr. 3, 1853).

<sup>21</sup> Sur un chapiteau de droite, la croix est chrismée à gauche, formule qui est, paraît-il, nettement du début du VI<sup>e</sup> siècle.

En dessous, sur la route de Lyon, entre un vieux chemin et les escaliers qui font un raccourci pour la route de Saint-Martin-le-Vinoux, s'élève un grand mur supportant une terrasse qui servait de cour à une école primaire au n° 28. De cette terrasse, on accède à un petit bois au sommet duquel on voyait encore, il y a trente ans, des débris de murs en petit appareil, des voûtes en tuf et un bassin ovale à fond de ciment romain; il y avait, parsemés à la surface du sol, de nombreux débris de tuiles romaines. Plus haut, un mur supporte une autre terrasse sous laquelle il y a des voûtes que l'on connaît. Plus haut encore, près du vieux chemin déjà cité bordant les carrières abandonnées, une citerne en éléments romains, encore en état, est utilisée pour arroser la propriété.

Lorsque, en 1894, nous y avons conduit M. le professeur Collet, il reconnut dans cet ensemble des éléments d'origine romaine. Il aurait fallu y pratiquer des fouilles plus importantes que les nôtres. A l'heure actuelle, les jeux des enfants, la végétation et les intempéries ont disloqué les murs en ruine; il reste peu de traces apparentes de l'ensemble primitif. Des blocs calcaires, moulurés et sculptés, existaient il y a trente ans, un peu en dessous de la maison de Guy Pape; on ne sait ce qu'ils sont devenus. On peut penser que l'ensemble des murs en petit appareil, le bassin, les voûtes en tuf, etc., ont fait partie d'une villa romaine probablement importante.

#### Documents extraits du sol.

Les travaux d'édilité exécutés sur la rive droite (Perrière et Saint-Laurent) n'ont pas encore révélé de vestiges antérieurs au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Pourtant, quelques tombes mal datées rencontrées (avant 1870 ?) au cours de l'élargissement du chemin de Saint-Martin-le-Vinoux, au delà de l'octroi, peuvent être un peu antérieures à César; il n'en est fait mention nulle part.

Une hache en pierre polie (au Musée Dauphinois), trouvée en 1911 entre la plate-forme de la Bastille et la Grande-Saucisse, n'indique pas forcément un habitat. Nous sommes, du reste, dans les deux cas ci-dessus, en dehors de Cularo. Peut-être ne s'est-il pas trouvé d'observateurs avertis sur la rive droite de notre ville, où il est possible qu'un jour ou l'autre on fasse quelque découverte.

En 1884, au cours des travaux entrepris pour construire un égout dans le quartier de Chalemont, on découvrit une série de courts tuyaux de facture romaine de 0 m. 06 de diamètre intérieur, s'emboîtant les uns dans les autres et creusés dans la pierre de l'Echaillon. Il y avait aussi quelques monnaies romaines en bronze.

Lors de la réfection du pont de bois (1909-1910), par suite de l'amarrage des câbles du tablier, des débris de tuiles à rebords furent extraits au-dessous du niveau de l'Isère, au pied de la pile du pont, rive droite, ainsi que quelques monnaies romaines.

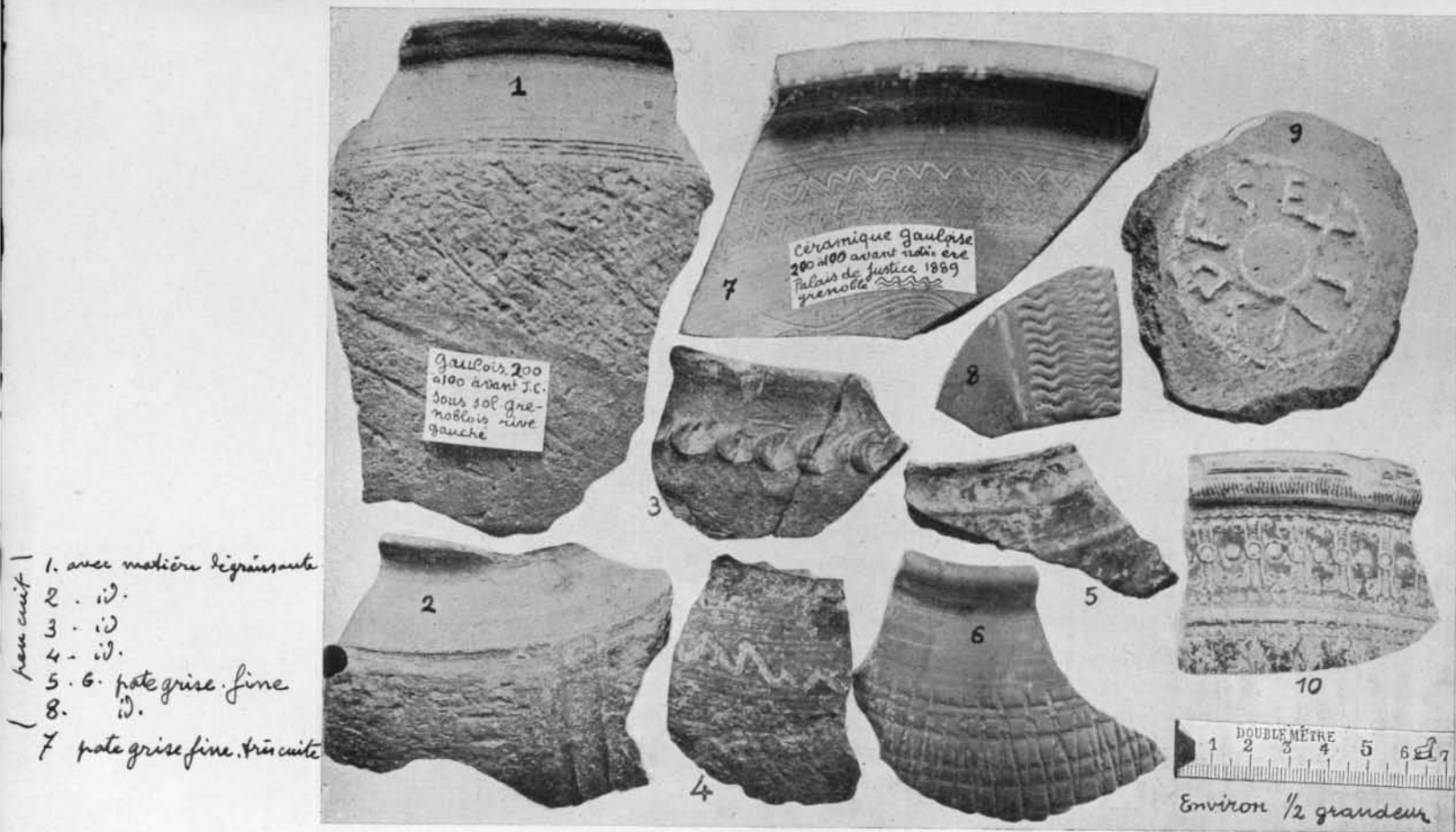
### Rive gauche.

Depuis 1889, nous avons pu suivre la plupart des travaux qui ont bouleversé le sous-sol de la vieille ville, et les documents recueillis nous avaient autorisé, avant 1900, à admettre avec certitude l'existence d'un centre habité important, rive gauche, au moins trois siècles avant notre ère.

A partir de 1890, nous avons eu l'impression nette que, déjà avant J. César, l'espace habité sur la rive gauche était plus vaste que celui qui fut délimité par l'enceinte de Dioclétien<sup>22</sup>. En dehors de l'enceinte romaine, en effet, quand on creusait en

---

<sup>22</sup> Dans le t. II du *Bull. de la Soc. de Statistique de l'Isère*, 1863, p. 145, M. Albin Gras indique que la superficie de la ville enclose dans le rempart romain est à peine de 9 hectares.



Cliché Müller.

Fig. 4. — 1 et 2. Fragments de vases gaulois, de 200 à 50 avant J.-C. — 3 et 5. *Id.*, de 200 à 100 avant J.-C. — 4. Fragment de type gréco-ligure, de 300 à 200 avant J.-C. — 6, 7, 8. *Id.*, de 200 avant J.-C. — 9. Fond de vase gris Allobroge, de Sextus, vers 50 après J.-C. — 10. Fragment sigillé à vernis noir de type ruthène, 1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. — Provenances : Grenoble, rive gauche.

1909 les fondations de la banque Charpenay, rue du Lycée, n° 26, nous avons trouvé sous la large tuile romaine (tegula) un grand bronze de la colonie de Lyon, frappé de 40 à 27 avant J.-C., qui gisait au milieu de débris céramiques gaulois (fig. 3, n° 5).

Nous ne possédons pas, il est vrai, d'inscriptions ni de fragments d'architecture de cette époque, mais les débris céramiques, les objets métalliques et les monnaies constituent des archives qui forment les feuillets de l'histoire ancienne de notre cité. Ces archives sont d'une lecture assez facile pour que l'on puisse les interpréter sûrement.

Et combien de ces documents nous ont échappé ! Lorsque l'on construisit la maison qui fait l'angle de la place du Lycée, n° 3, et de la rue Vicat, en 1890, M. Maignien, alors conservateur du Musée-Bibliothèque, recueillit une petite statuette en bronze représentant Jupiter, de très belle facture et sûrement du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère au plus tard. Lors déjà de la construction du Casino Rivier, en 1886, à l'angle de la rue Expilly et de la rue Vicat, les terrassiers eurent beaucoup de peine à détruire un mur énorme, qui n'a pas été identifié, mais qui était probablement romain et autour duquel les débris céramiques de cette époque abondaient, tuiles, etc.

En plusieurs points de la vieille ville, nous avons recueilli des fragments de poterie gauloise (fig. 4), avec quelques monnaies antérieures à notre ère. Place Sainte-Claire, rue Président-Carnot, place Notre-Dame, rue de la République, place Grenette, rue Philis-de-la-Charce, rue Lafayette, rue du Lycée, surtout sur l'emplacement du pâté de maisons qui a remplacé les anciennes Halles et la Justice de Paix, rues Barnave et Sainte-Claire et au Palais de Justice, il en fut de même. En ce dernier lieu, en un point où les fondations furent descendues à 12 mètres de profondeur pour les calorifères, nous avons remarqué en 1890 que les débris céramiques les plus anciens étaient généralement noyés dans une faible couche d'argile fine, d'un vert jaunâtre, ne présentant pas d'analogie avec le sable

rude et gris du Drac, ni avec le sable plus fin et noir de l'Isère.

Nous avons contrôlé le même fait chaque fois que l'époque gauloise nous a donné quelques vestiges.

Au Palais de Justice, on a recueilli un bouton conique en bronze, d'allure tellement ancienne qu'il faudrait le placer vers cinq ou six siècles avant notre ère. Peut-être ne faut-il voir là que le témoin du transport par les eaux d'un corps ou d'un vêtement dérivé d'ailleurs très anciennement (fig. 5, n° 1).

Dans des travaux antérieurs à 1880, rue Montorge, vers le n° 3, le D<sup>r</sup> B. Charvet a recueilli un morceau de fer forgé paraissant être une partie de poignée d'épée à antennes. Ce document incomplet serait également à dater de cinq à six siècles avant J.-C.

En 1895, lors des travaux exécutés pour la percée de la rue Président-Carnot, sous la maison du D<sup>r</sup> B. Charvet, située rue de l'Ecu (disparue) et qui fut démolie à cette époque, nous avons recueilli trois fibules en bronze du type de la Tène II, c'est-à-dire de 250 à 150 avant notre ère (fig. 5, n° 3 à 6). Au même point, une autre fibule particulière à l'*Herzégovine* (fig. 5, n° 2), de même époque que les précédentes et une des plus belles qui soient connues, a été extraite du sol sous nos yeux à plus de 3 mètres de profondeur. M. le D<sup>r</sup> Paul Bisch, à qui elle fut alors cédée, l'a offerte au Musée Dauphinois en 1912. Ces objets étaient dans un gravier de l'Isère à éléments très menus, paraissant indiquer qu'à cette époque la rivière, moins torrentielle, ne charriait pas, dans la traversée de notre ville, des cailloux aussi volumineux qu'aujourd'hui.

Sous les maisons bâties sur l'emplacement des vieilles Halles, surtout du côté de la rue de la République, on a trouvé plusieurs styles, ainsi que des épingles, des aiguilles et des dés en bronze, des aiguilles et des épingles en os et des débris de carapaces de tortues grecques. Un petit vase en verre bleu (fig. 6, n° 7) pour parfum, place Sainte-Claire, un autre en verre blanc (fig. 6, n° 5) rue de la République et de nombreux débris de verre variés un peu partout. Une belle perle en lignite (jayet) place

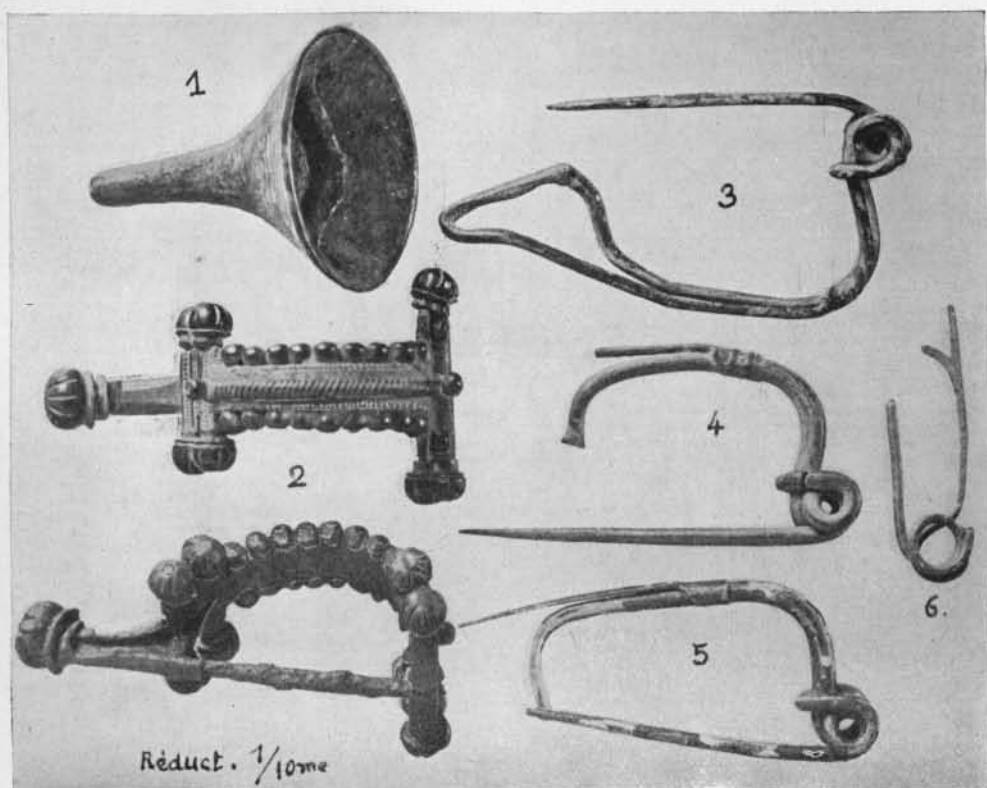


Fig. 5. — BRONZES.

Cliché Müller.

1. Bouton conique, fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer (Palais de Justice). — 2. Deux aspects d'une fibule, composée de 33 pièces, spéciale à l'Herzégovine, 250 à 200 avant J.-C. (rue Président-Carnot). — 3, 4, 5, 6. Fibules gauloises, de 250 à 150 avant J.-C. (rue Président-Carnot).



Cliché Müller.

Fig. 6. — 1. Fragment de vase-rape en terre rouge, à versoir, portant l'inscription L. ATISIVS SECVNDVS. — 2. Lampe en bronze (rue Président-Carnot). — 3. Lampe en terre rouge (Palais de Justice). — 4. Vase en verre (rue Lafayette). — 5. Vase en verre (rue de la République). — 6. Coupe en pseudo-Samien, 1<sup>er</sup> siècle (Palais de Justice). — 7. Balsamaire en verre bleu (place Sainte-Claire). — 8 et 10. Gobelet et petit vase, terre grise, II<sup>e</sup> siècle (rue de la République). — 9. Petit vase, terre grise, III<sup>e</sup> siècle (Palais de Justice).

Sainte-Claire et des débris de vases en pierre ollaire (serpentine tendre) en de nombreux points.

Des fonds de vases de terre grise portant en relief, l'un SEXTVS. F(ecit) (fig. 4, n° 9), nom d'un potier probablement Viennois, l'autre G. P. P. F.; une valve de cardium, coquillage marin; trois fragments de poterie à vernis noir, grecque ou campanienne; trois fragments sigillés (fig. 4, n° 10) et autres, à vernis noir; également un de ceux-ci a été trouvé en 1926 dans les travaux de l'Hôtel de Ville.

#### **Les plus anciennes monnaies extraites du sous-sol grenoblois, rive gauche.**

Nous avons relevé, au cours des fouilles d'édilité pratiquées rive gauche, plus de 160 monnaies et jetons, parmi lesquels il y a environ 110 pièces frappées avant le *vi*<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voici la nomenclature des plus anciennes. Toutes sont déposées au Musée Dauphinois.

1. Sextans de Rome, probablement de la deuxième moitié du *iii*<sup>e</sup> siècle avant J.-C. — Palais de Justice.
2. As de Rome, du monétaire P. Cornelius Blasio, vers 189 avant J.-C. — Rue de l'Ecu (actuellement rue Président-Carnot), maison du D<sup>r</sup> B. Charvet.
3. Monnaie grecque de Marseille (bronze), frappée environ 150 ans avant J.-C. — (Halles), rue de la République.
4. As de Rome très fruste, probablement du *ii*<sup>e</sup> siècle avant J.-C. — Palais de Justice.
5. Un As anonyme de Rome, du *ii*<sup>e</sup> siècle avant J.-C. — Palais de Justice.

6. Denier celtibérien (argent), frappé à Osca de Taraconnaise (Espagne), du début du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. — Place Sainte-Claire (fig. 3, n° 2).
7. As de la Colonie de Copia (Lyon), frappé entre 40 et 27 avant J.-C. — Halles, maison Charpenay (banque), rue du Lycée (fig. 3, n° 5).
8. As de Nîmes, Gaule narbonnaise. — (Halles) (fig. 3, n° 6).
9. As de Nîmes, 3<sup>e</sup> type, COL NEM. — Palais de Justice.
10. As de Nîmes, fruste. — Maison Papet (1910), en bordure de la place Grenette, n° 11.
11. P. B. d'Auguste à l'autel de Lyon. — Place Sainte-Claire (fig. 3, n° 3).
12. P. B. d'Auguste à l'autel de Lyon. — Rue de l'Écu, maison Charvet (actuellement rue Président-Carnot).
13. Enfin une consulaire en argent, très altérée et fourrée, attribuable à C. N. Cornelius Blasio (?), monétaire, vers 99 avant notre ère.

Il est à remarquer que six de ces anciennes monnaies ont été découvertes en dehors de l'enceinte romaine.

Une petite monnaie en argent, qui, d'après un terrassier, était épaisse et carrée, nous a échappé; c'était probablement un quinaire gaulois.

La plupart de ces monnaies ont été identifiées par M. Vallentin du Cheylard, de Montélimar <sup>23</sup>.

Une monnaie isolée ne prouve rien, mais treize, échelonnées

---

<sup>23</sup> J.-J.-A. Pilot (*Bull. Soc. de Statistique*, 1885, p. 393) signale la découverte d'un aureus de Tibère dans la Grande-Rue, ainsi que celle d'un vase en terre contenant un grand nombre de pièces de Gallien Posthume, Claude II, etc., cela à l'angle droit de la Grande-Rue et de la rue Saint-André.

sur trois siècles, indiquent la fréquentation d'un point déterminé sans interruption et donnent la certitude de l'habitat. Si nous ajoutons à ces documents la céramique, dont certains fragments sont d'aspect plus archaïque encore, et les fibules de bronze, nous n'avons pas besoin d'autres preuves pour assurer que Grenoble, rive gauche, était déjà un centre important trois cents ans avant notre ère.

Nous insistons sur ce point, afin d'annuler une légende longtemps accréditée, alors qu'elle ne repose sur aucun document matériel.

Bien entendu, il n'est pas question de dénier à la rive droite ni l'antériorité de sa fréquentation par l'homme, ni la possibilité d'un habitat très ancien, même préhistorique. S'il y a eu fréquentation, il faut souligner que c'est seulement à une époque où il n'y avait ni organisation, ni civilisation assez avancée pour être l'expression d'un groupement humain fixé au sol et approchant des temps historiques.

De plus, le sous-sol grenoblois n'a peut-être pas encore donné tout ce qu'il recèle; l'épée de bronze trouvée au cours des dragages du Sault-du-Moine, en 1921, par M. Auguste Bouchayer, dans le lit du Drac, peut permettre d'espérer pour Grenoble quelque aubaine semblable <sup>24</sup> !

Cette épée doit dater de 16 à 17 siècles avant notre ère; le site qui l'a reçue et conservée était déjà un lieu de passage, un gué.

Saurons-nous jamais ce que contient le lit de l'Isère, à Grenoble, dans les 7 ou 8 mètres, peut-être plus encore, de ses alluvions superposées depuis la fin de l'époque de la Pierre Polie, soit depuis au moins quatre mille ans ?

Un fait curieux est à signaler : le sous-sol grenoblois n'a fourni que très peu d'objets de luxe. On ne connaît que deux

---

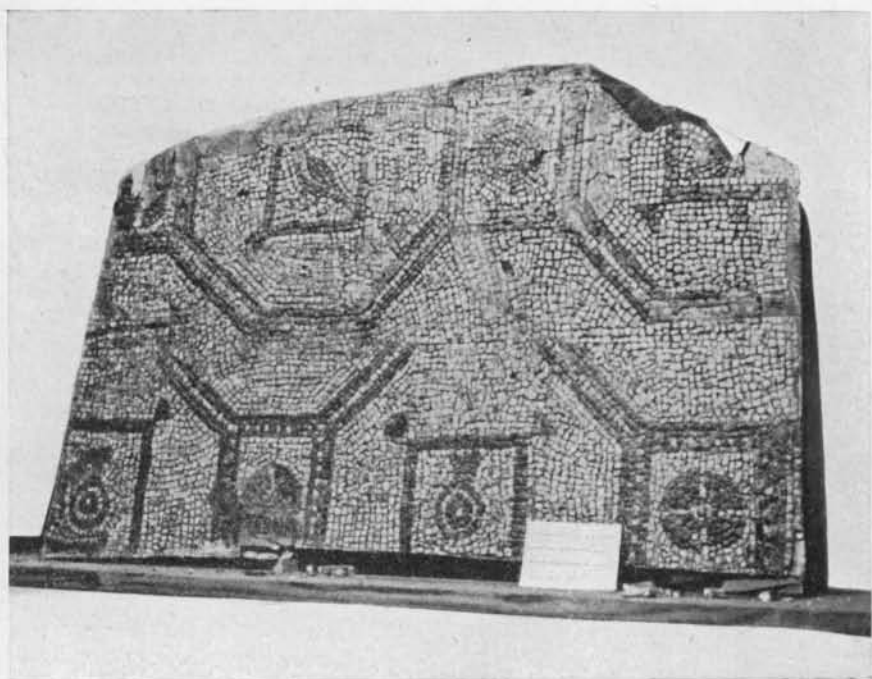
<sup>24</sup> Aug. Bouchayer et H. Müller, *Une épée de l'âge du Bronze trouvée dans les dragages du Sault-du-Moine, près de Pont-de-Clair (Isère)* (Bull. Soc. Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie, t. XXI, Grenoble, 1920-1921).

ou trois monnaies d'or; l'une d'elles, au nom de l'empereur Zénon (474-491), a été trouvée sur la rive gauche du Drac, dans un jardin bordant l'avenue des Balmes de Fontaine et dans lequel on avait transporté de la terre provenant des fouilles de la vieille halle. Citons encore une deuxième bague en or dans la Grande-Rue; une troisième, dont la trouvaille n'a pas été localisée; un collier en or avec pierres précieuses trouvé place Sainte-Claire; une perle en émeraude d'Égypte, rue Sainte-Claire (rue Pierre-Duclot actuelle); un petit fragment de fil d'or et une épingle en os dont l'extrémité était recouverte d'une feuille d'or très mince, également place Sainte-Claire. Une petite pièce d'or pesant 1 gramme, a-t-on dit, et probablement un tiers de sou d'or mérovingien, trouvée rue Président-Carnot, a été vendue à un bijoutier et fondue; nous n'avons pu la voir.

Nous ne connaissons pas d'autre statuette que celle de Jupiter citée plus haut; pas de débris de statues de bronze. Un seul petit buste en marbre blanc, sans tête. Pas d'armes de luxe, pas de trésor monnayé.

Pourtant, un jour de l'année 1895, nous sommes arrivé trop tard : rue de l'Écu, un terrassier, sans se faire régler son travail, avait brusquement quitté le chantier, emportant une petite marmite en métal remplie de grosses monnaies toutes vertes, sans doute des grands bronzes de l'époque impériale. Des recherches opérées chez les chiffonniers, les antiquaires et les fondeurs, pour retrouver ce trésor monnayé, d'après ce que nous avait indiqué un autre terrassier, furent infructueuses.

Nous n'avons recueilli que quatre fragments de ces marbres étrangers, verts ou rouges, si abondants à Vienne, qui servaient de revêtement à l'intérieur des palais. Quatre ou cinq cubes de mosaïque ont été récoltés sur un immense espace. Seule, une mosaïque incomplète, grossière, de facture tardive, a été extraite, à 3 mètres de profondeur, en 1871, dans les fouilles de la maison Thévenet, 3, place aux Herbes (fig. 7) (cette mosaïque est au Musée Dauphinois). Le quartier des Halles et la rue Président-Carnot ont donné des enduits de murailles portant des



Cliché Müller.

Fig. 7. — MOSAÏQUE GALLO-ROMAINE.  
IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> siècle. Grenoble.

traces de peinture jaune, verte et rouge. On ne connaît aucun vestige des monuments qui ont dû pourtant exister.

Pas davantage de traces de voies pavées, avec ou sans ornières, mais déjà le pavage en cailloux du Drac, notamment rue Philis-de-la-Charce et au Palais de Justice, rue Sainte-Claire à 3 m. 40 et place Sainte-Claire à 5 mètres de profondeur<sup>25</sup>.

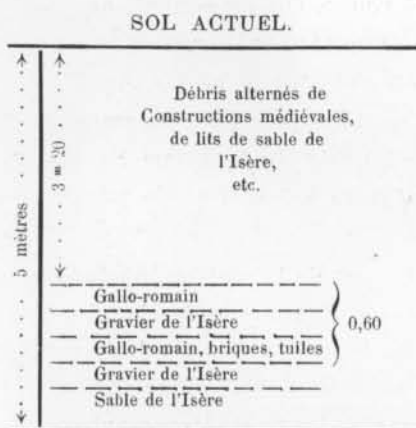
Rue Pasteur, n° 1, dans les fondations de la maison inachevée occupée actuellement par un magasin d'appareils de chauffage, nous avons recueilli en 1895 un buste d'enfant et un fragment de jambe en marbre de Carrare, avec les débris d'une inscription du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., sur marbre blanc de Paros, extraits de la même fouille.

Dans la rue Président-Carnot, une rue à l'époque romaine occupait l'axe de la rue de l'Ecu, aujourd'hui disparue. Un canal d'évacuation des eaux, construit en grosses tuiles à rebords, s'étendait tout le long de cette voie. Nous en avons retiré une monnaie romaine et un ustensile en cuivre. Ce dernier, rappelant la simpule des sacrifices, servait sans doute à puiser l'eau ou le vin dans un récipient, comme on faisait il y a peu de temps dans nos campagnes avec la *casse* en cuivre jaune.

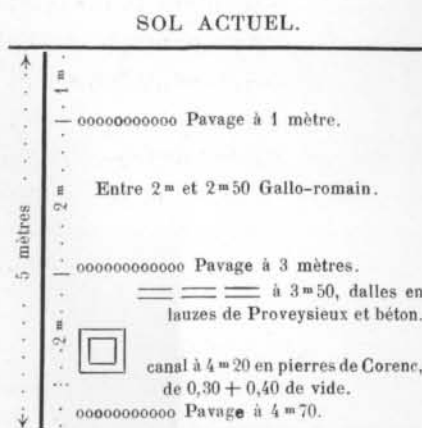
Place Sainte-Claire, à l'extrémité Nord (maison sans numéro), un canal formé de lauzes de Proveysieux, d'après les conducteurs de travaux, a pu être dégagé sur près de 10 mètres. Le vide mesurait 0 m. 30 de largeur sur 0 m. 40 de hauteur; les dalles du fond reposaient à 4 m. 20 de profondeur. A 0 m. 50 en dessous, il y avait un pavage en gros cailloux du Drac.

---

<sup>25</sup> Il faut signaler l'absence totale de fers d'équidés, à clous, dans les couches gallo-romaines, ce qui confirme une fois de plus que la ferrure à clous, inconnue des Romains, n'a été utilisée qu'à partir de l'époque carolingienne.



Coupe du sous-sol, faite en 1906, place S<sup>te</sup>-Claire, au début de la rue Pierre-Duclot (anc. rue S<sup>te</sup>-Claire) sous la maison neuve, face à l'Externat Notre-Dame.



Coupe du sous-sol rue Président-Carnot, sous la maison neuve, entre le n° 1 et la place S<sup>te</sup>-Claire (1906).

Le canal était en pierre de Corenc avec quelques tuiles romaines.

Une belle perle en émeraude d'Égypte a été recueillie dans le sous-sol de la droguerie Puy, 2, rue Pierre-Duclot; elle devait faire partie d'un bijou. Une bague en argent, du type dit chevalière, avec les lettres N T. I gravées en creux sur le chaton, a été aussi trouvée place Sainte-Claire.

Sous la maison Dony, angle des rues Philis-de-la-Charce et de la République, le sol romain était à peine à 0 m. 30 au-dessous du sol actuel; des amphores y ont été trouvées à moins de 2 mètres (fig. 8). En face du café Debon (Taverne de la Meuse, 3, rue de la République), un amas considérable de cailloux et de débris de mortier de chaux mêlé de brique pilée avait été enfoui entre des murs en petit appareil, d'apparence romaine. Nous avons pensé que ces débris résultaient de la percée pratiquée dans le mur d'enceinte, qui existe encore derrière le cinéma Familia. Il s'agit de la portion du passage Teisseire, condamné aujourd'hui, qui aboutissait à la rue J.-J.-Rousseau. Une petite ouverture, parallèle au passage, tout à côté de celui-ci, était sans doute destinée au service de la propriété par-



Cliché Müller.

Fig. 8. — AMPHORES GALLO-ROMAINES. Grenoble.



Cliché Müller.

Fig. 9. — DÉDICACE A MAIA, SUR BRONZE.  
1/2 grandeur.

ticulière de Jean Rabot, qui possédait un jardin en dehors des remparts.

En 1880, en creusant le sol de la Grande-Rue pour faire un égout, on découvrit, vers les n<sup>os</sup> 8 et 10, un escalier conduisant à une maçonnerie enduite du ciment rouge, dit romain. On a supposé que c'étaient les vestiges d'un petit balnéaire familial. Nous avons recueilli à peu près partout, dans le vieux Grenoble, des fragments de ces briques creuses destinées à faire circuler dans les murs l'air chaud du fourneau situé sous chaque caldarium.

Tout le long de la Grande-Rue, les débris de tuiles romaines et d'amphores ont été trouvés en abondance. Plus tard, même rue, en mars 1908, dans la cour des n<sup>os</sup> 15 et 17, quantité de débris de céramique gallo-romaine furent extraits entre 2 et 3 mètres de profondeur, ainsi qu'un style, une épingle et un petit bracelet en bronze <sup>26</sup>.

Dans la rue des Clercs, n<sup>o</sup> 11, en 1906, derrière le magasin de fers, dans ce qui était la cour du n<sup>o</sup> 4 de la rue Lafayette, parmi des matériaux d'époque romaine, une petite coupe en verre (fig. 6, n<sup>o</sup> 4) et une clochette en bronze furent recueillis vers 3 mètres de profondeur. Au cours des mêmes fouilles, une voûte, peut-être romaine, en pierres taillées fut démolie.

Dans les fondations de la maison Broize, rue Lafayette, n<sup>o</sup> 2, le sol gallo-romain du iv<sup>e</sup> siècle ne fut atteint qu'à 3 m. 50 de profondeur. Depuis la place aux Herbes jusqu'à la rue Président-Carnot, le sol de la vieille ville atteint son point le plus élevé. On prétend que c'est dans la rue Valbonnais, vers la rue Brocherie, que se trouve la cote 213 m. 60, la plus haute dans le vieux Grenoble. Lors des travaux d'adduction d'eau, on y a rencontré un mur romain très épais.

Place Sainte-Claire, vers le n<sup>o</sup> 3, le sol gallo-romain se trouve à 1 m. 50 de profondeur.

---

<sup>26</sup> M. le D<sup>r</sup> Flandrin a fait don de ces objets au Musée Dauphinois, ainsi que d'une monnaie romaine et de débris céramiques découverts d'octobre 1912 à mars 1913 au n<sup>o</sup> 13.

Place Grenette, n° 9, sur l'emplacement de la cordonnerie André, il a été rencontré vers 2 mètres de profondeur, alors que sous la banque Charpenay, 26, rue du Lycée, il n'était qu'à 1 m. 20 environ. Etant donné que la céramique gallo-romaine, le meilleur guide d'évaluation, a duré au moins cinq siècles, et que parfois les dépôts de cette période ont atteint près de 3 mètres d'épaisseur, comme dans la rue de la République, vers le n° 4, on peut se rendre compte de l'intensité de la vie dans ce qui fut Cularo.

En avril 1914, place de Gordes, une tranchée pour le tout-à-l'égout a fourni encore quelques débris romains, mais peu importants.

Sous la maison située entre les rues Président-Carnot et Pierre-Duclot (ancienne rue Sainte-Claire), à l'extrémité de la place de ce nom, les fouilles mirent à jour deux petits bassins rectangulaires, accouplés, en ciment romain, qui étaient probablement de simples baignoires familiales. Chaque bassin mesurait 1 m. 50 sur 0 m. 55<sup>27</sup>.

Place Notre-Dame, sous le monument du Centenaire, avec de nombreux débris céramiques, on a recueilli sept ou huit monnaies romaines.

Sous la banque Charpenay, de nombreux débris de bronze et du laitier de fonderie attestaient la présence d'un fondeur travaillant ce métal; sur plus de 10 mètres carrés, la couche de terre était colorée en vert-bleu. Le même cas s'est présenté place Sainte-Claire, sous les magasins de la pharmacie Villard, au n° 3. Nous y avons recueilli en 1896 une inscription sur plaque de bronze (fig. 9). Cette inscription, actuellement au Musée-Bibliothèque, faisait vraisemblablement partie d'un monument votif dédié à la déesse Maïa, mère de Mercure, laquelle a été très honorée dans notre région. En voici le texte :

---

<sup>27</sup> En 1808, à La Tronche, on découvrit un petit balnéaire romain.

MAIA ·  
V · V · S · L · MER  
C · ATTIVS · ATTICVS

« A Maïa conformément à son vœu, dont il s'est acquitté et à juste titre, Caius Attius Atticus. »

Ces caractères sont du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>28</sup>.

Grenoble a fourni deux autres inscriptions portant les mêmes noms. Il y eut en Allobrogie un Pagus Attius. On s'est demandé s'il n'y avait rien de commun entre ces Attius et la mère d'Auguste.

Rue Président-Carnot, un style en bronze, d'aspect archaïque, a été découvert en face du n° 2.

Sur plusieurs points de la vieille ville, nous avons recueilli quelques coquilles d'huîtres dans les couches romaines, notamment sous les maisons de la rue Président-Carnot. Ceci indique encore un commerce bien organisé, à une époque où il fallait au moins huit jours pour venir de la côte ligure à Grenoble. On peut même affirmer que les Romains connaissaient le moyen de conserver ces succulents mollusques; on a découvert près du Monestier-Allemont et de Laragne (Hautes-Alpes) et ailleurs de véritables petits parcs, abandonnés fortuitement, dans lesquels, sur plusieurs épaisseurs, on a retrouvé des huîtres ayant leurs deux valves encore en connexion. Nous en avons vu en place, lors du creusement du canal de La Saulce à Ventavon (Hautes-Alpes).

En 1809, M. Royer aîné, conseiller de Préfecture, faisant creuser un puits dans sa maison, rue Bayard, a trouvé à 15 pieds de profondeur (5 mètres) un peson en terre cuite perforé d'un trou de suspension et marqué III. Au même niveau gisaient les débris d'une grande amphore. Les pesons en terre cuite sont

---

<sup>28</sup> H. Müller, *Bull. de la Soc. Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, III, 1896, p. 178-182.

toujours abondants dans les ruines gallo-romaines; mais malgré les marques que portent certains d'entre eux, on n'est pas fixé sur leur destination; l'opinion la plus répandue en fait des poids de lisserands.

Il paraît résulter de ces renseignements que la partie du vieux Grenoble, qui s'étend du Palais de Justice à la place Notre-Dame et de là à la place Sainte-Claire, était, à l'époque romaine, le quartier le plus riche de la ville.

Nous n'avons recueilli que quatre lampes romaines : une en bronze au Palais de Justice (fig. 6, n° 2), trois autres en terre cuite (n° 3) en divers points, avec quelques fragments d'autres. Une cinquième très fruste a été simplement creusée dans un morceau de brique.

Le Musée-Bibliothèque possède un fragment de mosaïque trouvé à La Tronche en 1808; de la même époque et du même lieu, une lampe en terre avec la marque APRIO.F.

Lorsque l'on creusa les fondations de l'Hôpital civil actuel, rive droite, nous avons remarqué que les premiers débris romains, tuiles et débris d'amphores, datant probablement des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère, gisaient à près de 3 m. 50 de profondeur.

Dans sa propriété de La Tronche, M. Perrin a recueilli des débris des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, à partir de 1 m. 50 de profondeur. Il y avait notamment un four à chaux.

La Tronche, appelée autrefois Saint-Ferjus et dont on ne connaît pas le nom gallo-romain, a dû être, par sa situation privilégiée, occupée comme de nos jours par les habitants aisés de Cularo, tout comme Sainte-Colombe à Vienne. Ce serait là, sous les puissantes alluvions des torrents descendus du Rachais, que l'on devrait trouver des vestiges de riches villas et peut-être les débris du monument qui a fourni les colonnes qui garnissent la crypte de Saint-Laurent. On voyait, il y a quelques années, un fragment de colonne en poudingue servant de chasse-roues, contre le mur d'une propriété, en face de l'hôpital militaire, à droite, dans le chemin Duhamel conduisant à l'Hos-

pice des vieillards. Un cercueil en plâtre (v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles ?) a été trouvé en 1762 sous les fondations de la sacristie de l'ancienne église de Saint-Ferjus.

De nombreuses tombes monolithes en pierre dite de Beaucaire, probablement du iv<sup>e</sup> au vi<sup>e</sup> siècle, ont été découvertes, depuis 1880 surtout, dans le cimetière de La Tronche et sur le parcours du vieux chemin Saint-Jean, dans les vignes. Jusque vers la plate-forme de la Bastille, les vignes contiennent par places de nombreux fragments de tuiles romaines; la plate-forme elle-même en a donné, ainsi que des fragments d'amphores.

### La faune.

Au point de vue de la faune, c'est-à-dire des animaux qui ont été utilisés pour l'alimentation, les couches gallo-romaines ont donné principalement du bœuf, du cheval, du mouton, de la chèvre et du porc. Le lièvre, le cerf, la perdrix et le sanglier y étaient représentés, ainsi que quelques débris de carapaces de tortues (grecques peut être). Il y avait aussi des os de gallinacés et de petits oiseaux.

### Inscriptions romaines.

On a découvert et signalé une centaine d'inscriptions à Grenoble et aux environs; beaucoup ont disparu, enfouies dans des constructions modernes ou égarées lors des nombreux déplacements de ces documents<sup>29</sup>.

Il reste actuellement une dizaine de dédicaces et une qua-

---

<sup>29</sup> Les inscriptions déposées au Musée Dauphinois et celles qui se trouvent encore dans la ville ont été publiées dans le *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, t. XXIV, 1924.

rantaine d'épithètes, toutes, sauf trois, conservées au Musée Dauphinois. Deux inscriptions se trouvent dans l'église Notre-Dame et une troisième dans la cour du n° 20 de la Grande-Rue.

Dans les fondations de la porte Viennoise, on a retrouvé plusieurs inscriptions qui témoignent de la précipitation avec laquelle furent élevés les remparts; le même fait se produisit à la même époque dans toute la Gaule, à la suite des craintes justifiées que causaient les invasions des barbares. Les constructeurs employaient pour la maçonnerie toutes les pierres qui leur tombaient sous la main. De nos temps, comme à Die et à Vaison, ces vieilles murailles ont restitué des inscriptions, des statues, etc..., qui ont été ainsi préservées d'une destruction complète.

Une des inscriptions extraites des fondations de la porte Viennoise était gravée sur le tombeau de Caius Sollius Marculus<sup>30</sup>, receveur des douanes de Cularo, où était la station douanière des Gaules du quarantième (fig. 10); le quarantième était un impôt de 2,50 % sur le prix de vente des marchandises de toute nature et de toutes provenances qui circulaient en Gaule. A l'époque romaine, les douanes n'étaient pas, comme de nos jours, obligatoirement fixées aux frontières des États.

### Inscription de Claude le Gothique.

En mai 1879, au cours des travaux exécutés par le Génie militaire pour établir une porte dans le mur d'enceinte de la citadelle, place Lavalette, on découvrit le piédestal d'une statue élevée à l'empereur Claude II par Placidianus et ses officiers. Ce piédestal, en calcaire de Sassenage, aujourd'hui au Musée Dauphinois, porte une inscription dont voici la traduction, d'après M. le professeur Durry :

---

<sup>30</sup> L'épithète de Sollius Marculus porte le symbole de la hache, que l'on rencontre principalement sur les monuments funéraires de Grenoble, de Lyon et de Vienne, avec l'indication gravée, *sub ascia dedicavit* (dédié sous la hache).



Cliché Müller.

Fig. 10. — EPITAPHE DE C. SOLLIUS MARCVS, receveur des douanes à Cularo.



Fig. 11. — INSCRIPTIONS ROMAINES. TERRASSE DU MUSÉE DAUPHINOIS.

Cliché Oddoux.

« A l'Empereur César, Marcus Aurelius Claudius, Pieux, Heureux, Invincible, Auguste, Germanicus Maximus, Souverain Pontife, (revêtu) pour la seconde fois de la puissance tribunicienne, consul, Père de la Patrie, proconsul. Les Vexillationes et les cavaliers et aussi leurs préposés et ducenarii protecteurs, cantonnés dans la province Narbonnaise (ont élevé ce monument) sous les ordres de Iulius Placidianus, personnage perfectissime, préfet des Vigiles, dévoué à la puissance et à la souveraineté de l'Empereur. »

Cette inscription, probablement la plus importante du Dauphiné, est l'une des plus importantes qui aient été trouvées dans l'ancienne Gaule. C'est l'unique texte connu qualifiant Claude II (268-270) de Germanicus Maximus et prouvant qu'une partie tout au moins de la Narbonnaise n'était pas soumise alors à l'empereur Tetricus.

Nous avons recueilli dans le sous-sol grenoblois quelques monnaies à l'effigie de Claude II, du module dit petit bronze, et la seule monnaie que nous ayons trouvée sur le poste romain du Neyron est également un petit bronze de cet empereur <sup>31</sup>.

Une inscription au Dieu Mars fut découverte près de la tour de Rabot en 1777. On croit qu'elle servait de piédestal à une statue du Dieu, élevée et consacrée par Severinus et Censorinus.

MARTI AVG  
CASSI  
SEVERINVS  
CENSORINVS

---

<sup>31</sup> Ce poste romain, qui était en même temps un refuge, permettait de surveiller toute la vallée; il a dû être édifié probablement à la même époque que les remparts de Cularo. Un chemin, taillé dans le rocher à pic, permettait l'accès du lieu dit *le poste romain*, sur lequel s'élevaient quelques bâtiments et où l'on voit encore une vaste citerne creusée dans le roc. En 1911, nous avons pu lancer une passerelle sur un hiatus de ce chemin, au point précis où les Gallo-Romains en avaient édifié une en bois. (*Le Neyron*, notes sur le chemin et le poste gallo-romains, *Ann. de la Soc. des Touristes du Dauphiné*, Grenoble, 1911.)

Il y eut peut-être en ce lieu un temple dédié au Dieu Mars ? Des tombeaux, au nombre de sept, auraient été découverts hors de la porte de Chalemont, également en 1777. D'après une inscription donnée par Champollion-Figeac, ils paraissent avoir été ceux de chrétiens habitant Gratianopolis à une époque tardive ? Il y avait aussi un cercueil en plâtre et, avant 1777, des tombes gallo-romaines avaient été découvertes au même lieu.

L'inscription qui se voyait il y a quelques années sur la place Grenette, dédiée par Primulus, affranchi, à son patron, Aulus Caprilius Antullus, Flamine de Mars, a fait dire à certains auteurs qu'il y avait eu dans notre ville deux temples de Mars (cette inscription est au Musée Dauphinois; voir la fig. 11).

Dans le massif de la tour de la porte Viennoise, on découvrit en l'an XII un sarcophage entier avec son couvercle; mais au cours des nombreux déplacements que subirent les monuments lapidaires de notre ville, il fut grandement endommagé et il n'en reste actuellement qu'une partie, moins de la moitié, déposée au Musée Dauphinois.

Grâce à Champollion, nous connaissons le texte complet de l'inscription. Ce sarcophage était celui de Sextus Iulius, surnommé Condiarius, et décédé à l'âge de 25 ans.

La démolition de la porte Viennoise a fourni l'épithaphe de C. PAPIUS SECUNDUS, qui fut décurion de Vienne.

La porte Viennoise a encore donné une inscription funéraire aux noms de Julia Tertia et de sa fille Titia.

Une autre, disparue et de la même provenance, faisait partie du tombeau de Lucius Attius et de son épouse. Le nom d'Attius était très répandu dans la Narbonnaise. Un potier, que l'on croit viennois ou exerçant à Aoste (Isère), le portait.

En 1804, de la porte Viennoise, fut extraite une inscription tumulaire au nom de Publius Cadius Verterus.

En 1591, lors de la démolition de la porte Iovia (porte Trainee), on découvrit une inscription au nom de Marcus Titus Gratus, de la tribu Voltinia, tribu dans laquelle était inscrite l'Allobrogie.

Du temps de Champollion, la porte de Bonne portait dans sa maçonnerie trois inscriptions provenant de la démolition de la porte Traine. Plusieurs autres étaient, à la même époque, déposées à l'entrée de l'église Saint-Laurent.

Des inscriptions scellées dans les murs ont été trouvées un peu partout dans l'ancienne ville; la plupart sont actuellement déposées au Musée Dauphinois. C'est la porte Viennoise qui en a fourni le plus grand nombre.

Les inscriptions portant complet ou abrégé le nom de Cularo sont rares; Champollion en cite une que nous ne possédons pas. Les inscriptions des portes Iovia et Herculea donnaient « Cularonensibus ». C'est Aymar Rivail qui nous a relevé l'inscription aujourd'hui disparue de la porte Traine ou Iovia.

Une dédicace de Clemens, préfet du Pagus Atius, a été découverte en 1895 dans les fondations du Palais de Justice. Une autre dédicace (?) à Sextius Atisius a été découverte en 1890 dans la démolition de l'ancienne prison, place Saint-André, sur l'emplacement de l'aile moderne du Palais de Justice.

La dernière inscription romaine (fig. 12) entrée au Musée Dauphinois est celle que nous avons eu la bonne fortune de découvrir dans le cimetière de La Tronche, le 27 avril 1920, lors du creusement du caveau de la famille Joseph Besson. Cette inscription sur marbre de Paros a été traduite ainsi qu'il suit par M. le professeur Samuel Chabert :

« Dans ce tombeau repose en paix, de bonne mémoire, Populonia, servante de Dieu, consacrée au Seigneur, qui, dans l'espoir de la résurrection par miséricorde du Christ, vécut 25 ans et mourut le jour des ides d'octobre, 12<sup>me</sup> année de l'indiction. »

M. le professeur M. Durry a établi que l'on ne pouvait déterminer sûrement la date du décès de Populonia, vu l'absence de la datation par l'indication du consulat; on peut hésiter entre les dates de 579, 594 et 609. Au bas de cette inscription, on voit le vase eucharistique flanqué de deux colombes.

Il serait trop long de décrire toutes les inscriptions latines de

Grenoble. La Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie en a publié le recueil, commencé par M. Maignien, achevé et laissé en manuscrit par M. le professeur S. Chabert et mis au point par M. le professeur Durry. Nos archives locales se sont ainsi enrichies de documents précieux.

Nous devons pourtant citer un monument rare, un cadran solaire romain non décrit dans ce recueil. Lors de la démolition d'une des tours de la porte Viennoise fut recueilli ce cadran solaire, qui est actuellement au Musée Dauphinois.

Il est constitué par un bloc de pierre carré, de 0 m. 82 de hauteur et 0 m. 56 de largeur, orné de moulures, au sommet duquel est creusée une dépression formant à peu près un quart de sphère. Celle-ci est divisée en douze segments par des traits en creux; sur le sommet du bloc, on voit un scellement d'où partait le style indicateur des heures. Il n'y a aucune trace d'inscription.

Le sous-sol grenoblois a encore donné de nombreux débris céramiques à dater depuis le v<sup>e</sup> siècle de notre ère jusqu'au xviii<sup>e</sup>, quelques monnaies, des fragments de verre, de bronze, de fer. Il n'y a dans tout cela rien de remarquable. On peut en déduire que, depuis trois siècles avant notre ère, puis pendant toute la période gallo-romaine ainsi qu'au Moyen Age, Grenoble, sur ses deux rives, n'a contenu que des habitants de conditions bien humbles.

Tels sont les débris et les ruines, malheureusement bien modestes, laissés dans notre sol par nos ancêtres. Quelle que soit leur importance intrinsèque, ce sont de précieux documents parce qu'ils nous permettent de suivre la formation et l'évolution d'un groupement humain, d'une cité, au cours de vingt-deux siècles. Les causes naturelles, géographiques, orographiques ou météorologiques, ont concouru à la création d'un milieu où la vie s'est manifestée d'une façon un peu spéciale.

Les débris céramiques, quelques monnaies, ainsi que de rares objets métalliques, humbles créations d'artisans locaux ou étrangers, nous permettent d'apprécier la vie, l'esprit, l'indus-



Cliché Müller.

Fig. 12. — EPITAPHE DE POPULONIA.

trie et l'expérience de nos prédécesseurs à qui nous devons rendre un hommage pieux. Ils ont défriché le terrain, ils ont travaillé, souffert et pensé dans le site que nous habitons. Nous en avons bénéficié et notre existence en est moins rude; l'étude de leur vie passée nous fait mieux comprendre et supporter la vie présente.

La ville de Grenoble, grâce à sa situation particulière, a été de tous temps un creuset dans lequel sont venues se fondre et s'amalgamer des populations bien diverses; à celles-ci, la nature même du site a imposé des caractères particuliers.

Le milieu fait l'homme.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Notes préliminaires.....	1
La vie à Cularo.....	6
L'enceinte romaine.....	10
Plan du rempart romain rue Renaudon.....	11
Épithaphe de Scribonius.....	13
Portes romaines.....	14
Statues, temples.....	16
La crypte de Saint-Laurent.....	17
Un monument inconnu.....	18
Documents extraits du sol : rive droite.....	19
rive gauche.....	20
Les plus anciennes monnaies, rive gauche.....	23
Mosaïque.....	26
Coupes dans le sous-sol.....	28
Dédicace à Maia.....	31
La Tronche.....	32
La faune.....	33
Inscriptions romaines.....	33
Cadran solaire romain.....	38
Table des illustrations.....	42

---

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

	Pages
Couverture. — Tracé approximatif de l'enceinte romaine. Plan.	
Fig. 1. — Grenoble en 1590, avec l'enceinte romaine.....	1
Fig. 2. — Monnaies gauloises de La Tronche.....	8-9
Fig. 3. — Types des plus anciennes monnaies de la rive gauche....	8-9
Fig. 4. — Fragments céramiques gaulois.....	20-21
Fig. 5. — Fibules de l'époque gauloise.....	22-23
Fig. 6. — Céramique et verrerie gallo-romaines.....	22-23
Fig. 7. — Mosaïque .....	26-27
Fig. 8. — Amphores .....	28-29
Fig. 9. — Dédicace à Maia, sur bronze.....	28-29
Fig. 10. — Epitaphe de C. Sollius Marculus.....	34-35
Fig. 11. — Inscriptions romaines diverses.....	34-35
Fig. 12. — Epitaphe de Populonia.....	38-39

---